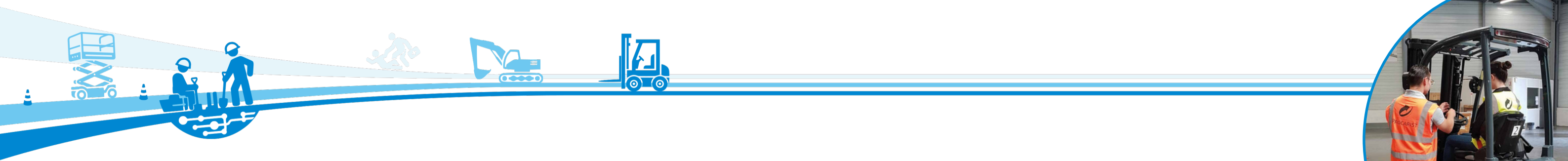


VOUS FORMER c'est notre métier !



Procarist reste disponible pour étudier ensemble
vos besoins de formation et de construire vos projets.





Optimiser | Valoriser | Développer

PROCARIST, créé en 2003, est un centre de formation spécialisé dans les formations sécurité et réglementaires et à la prévention des risques professionnels au travail, certifié Organisme Testeur selon le référentiel CACES®, des Recommandations et du FAQ en vigueur établis par l'INRS.

Nous avons pour vocation de former et d'habilier des salariés ou demandeurs d'emploi confirmés ou débutants.

Nous allions efficacité, flexibilité, disponibilité et dynamisme, ce qui nous permet d'intervenir sur toute la région Ile-de-France ainsi qu'au niveau national, dans **nos locaux**, ou sur **site client**.

L'expérience de nos formateurs et leurs accréditations traduisent notre Savoir-faire, permettant une transmission de compétences pour maintenir la sécurité au travail.

Par souci d'amélioration continue, PROCARIST est engagé dans une démarche de qualité de service, validée QUALIOPI pour les actions de formations, et organisme testeur afin d'offrir à ses clients des prestations de qualité, répondant à des caractéristiques définies dans le référentiel.

Nos objectifs

Notre démarche s'appuie sur l'analyse de vos besoins et de vos enjeux, sur un diagnostic complet de votre espace de travail et sur la construction d'une offre personnalisée et adaptée à votre activité en vue de diminuer le nombre et la gravité des accidents professionnels au sein de votre entreprise.

Nos missions

- ➔ Former et habiller les adultes débutants et confirmés.
- ➔ Améliorer l'utilisation et la maintenance des équipements.
- ➔ Garantir la sécurité et prévenir les risques.

Nos atouts

- ➔ Flexibilité et réactivité
- ➔ Disponibilité et dynamisme
- ➔ Proximité et confiance

Accompagnement | Conseil

Nous vous proposons un service d'accompagnement et de bons conseils pour vous permettre de suivre une formation qui vous correspond dans les meilleures conditions,

- ➔ Établissement de votre **plan de formation** en l'optimisant,
- ➔ Mise à jour de votre **plan de prévention**,
- ➔ **Optimisation** de vos espaces de stockage,
- ➔ **Contrôle technique** de vos engins.



● Formation à la conduite d'engins : CACES®

La conduite d'engins mobiles automoteurs de chantiers et d'équipements de levage nécessite une formation initiale ou renouvellement, pour assurer la sécurité de toutes les personnes utilisatrices, ainsi que celles se trouvant dans leur environnement proche au moment des manœuvres. Le conducteur doit être en possession d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur et de l'aptitude médicale.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité des engins automoteurs à conducteur porté concerné.



Conduite d'engins



Chariots
selon R489



PEMP
selon R486



Engins de chantier
selon R482



Gerbeurs
selon R485



Ponts roulants
selon R484

● Formation Prévention - Sécurité au travail

Pour mettre en place une démarche de prévention dans l'entreprise, l'employeur :

Prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs selon Article L4121-1 Modifié par loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 - art. 61.

Dans ce cadre, l'entreprise peut ainsi s'informer sur les méthodologies d'intervention et sur les actions de prévention possibles, connaître les bonnes pratiques ou la réglementation existante, obtenir éventuellement des réponses à des questions précises, se faire accompagner dans la mise en œuvre d'une action.

Prévention



AIPR



SST



Habilitation électrique



Travail en hauteur



Gestes et postures



Lutte contre incendie

● Formation Certifiante

Titres Professionnels Agent Magasinier / Préparateurs de Commandes en Entrepôt / Cariste d'Entrepôt - GSI



Offrir à l'entreprise des collaborateurs qualifiés et agir pour l'emploi des personnes débutantes ou en reconversion.

Nous proposons les **Titres Professionnels Agent Magasinier, Préparateur de Commandes, Cariste d'Entrepôt et la formation Gestion des Stocks Informatisée**. Ils permettent de

travailler dans le secteur de la logistique et dans toutes les entreprises liées à des activités d'approvisionnement, de stockage de produits en magasin, de préparation de commandes, de suivi des stocks et de manipulation et déplacement de charges. Ces formations permettent l'obtention d'un **diplôme de niveau III délivré par le Ministère du Travail**.



GSI



Titres Professionnels